



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6988^e séance

Mercredi 26 juin 2013, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Stancanelli
	Australie	M ^{me} King
	Azerbaïdjan	M. Sharifov
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	République de Corée	M. Kim Sook
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Togo	M. M'Beou

Ordre du Jour

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la situation dans la région du Sahel
(S/2013/354)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-37416 (F)



Document adapté



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Rapport du Secrétaire général sur la situation dans la région du Sahel (S/2013/354)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Prodi.

M. Prodi (*parle en anglais*) : Je suis très reconnaissant de cette occasion de faire un exposé au Conseil pour la deuxième fois et de présenter le rapport du Secrétaire général sur la situation dans la région du Sahel (S/2013/354). Ma nomination en tant qu'Envoyé spécial en octobre est intervenue en reconnaissance de la nécessité de se pencher sur la situation au Sahel en tant que région et d'élaborer une stratégie qui soit donc une stratégie régionale afin d'aider les peuples et les gouvernements de la région à préserver la paix, la sécurité et le développement à court et à long terme.

Comme je l'ai indiqué dans mon dernier exposé au Conseil en décembre 2012 (voir S/PV.6882), les défis auxquels se heurtent les populations du Sahel sont immenses et seule une stratégie qui va au-delà des efforts en cours permettra aux gouvernements de la région de les relever. Les initiatives menées actuellement au Sahel demeurent primordiales et il est indispensable d'améliorer encore la coordination. Mais, en toute franchise, je me dois de dire qu'une stratégie se contentant simplement de renforcer la coordination des efforts en cours ne suffira pas. Il faut avoir une vision plus large, d'où mon projet de stratégie « 4x4 » inspiré des quatre piliers – gouvernance, sécurité, besoins humanitaires et développement – suggérés par le Secrétaire général au moment de ma nomination, qui m'a demandé également de recenser les domaines de coopération entre les gouvernements de la région, la communauté internationale, les populations de la région du Sahel et enfin le système des Nations Unies dans son

ensemble. Je pense que cette stratégie « 4x4 » devrait constituer le socle de l'action collective entreprise pour relever les défis auxquels est confrontée la région et, par conséquent, elle nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous.

J'ai eu de très nombreuses consultations avec les dirigeants des gouvernements de la région ainsi qu'avec des interlocuteurs clefs de la communauté internationale, sous forme de rencontres bilatérales mais également de réunions multilatérales sur le Sahel. Au cours des visites que j'ai effectuées dans la région, j'ai rencontré les représentants de la société civile et les chefs tribaux et religieux traditionnels ainsi que des leaders féminines. Pour ce qui est de la coordination au sein du système des Nations Unies, j'ai travaillé en collaboration étroite avec le Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Saïd Djinnit, le Représentant spécial du Secrétaire général en Côte d'Ivoire, M. Albert Gerard Koenders, ainsi qu'avec l'actuel Coordonnateur régional des secours humanitaires, M. Robert Piper, et son prédécesseur, M. David Gressly. L'annexe au rapport Secrétaire général décrit la répartition des tâches au sein du système des Nations Unies.

De manière plus générale, j'ai eu le sentiment qu'il était urgent d'agir tout de suite, tout en planifiant à plus long terme. Il y avait urgence non seulement en raison de la gravité de la situation, mais aussi pour tirer parti du soutien de la communauté internationale en faveur du Sahel, car celui-ci ne durera pas éternellement. Ma crainte était en effet qu'avec tous les problèmes de par le monde, la question du Sahel ne soit reléguée au deuxième plan si nous n'agissions pas immédiatement. L'inquiétude unanime de la communauté internationale devant la propagation du terrorisme dans la région du Sahel m'a permis d'obtenir un appui en faveur des populations de la région, à la fois à court et à long terme. Bien sûr, c'est la crise au Mali qui a été l'élément déclencheur de cette mobilisation.

À l'évidence, tout le monde considère la situation au Mali comme symptomatique de ce qui se passera dans d'autres zones du Sahel si nous ne réagissons pas à temps aux problèmes rencontrés par la région dans son ensemble. L'intervention opportune de la France a permis de préserver l'intégrité territoriale du pays et empêché que le Mali ne tombe aux mains des extrémistes et des terroristes, mais il est aujourd'hui primordial que ce succès soit suivi d'un dialogue politique crédible et

ouvert à tous qui se penche sur les problèmes véritables de toutes les communautés du pays.

J'évoque le Mali au début de mon exposé pour deux raisons. Premièrement, la réussite ou l'échec au Mali aura des répercussions sur toute la région. Deuxièmement, bien que l'attention et les efforts consacrés au Mali soient indispensables, ils ne doivent pas intervenir aux dépens du reste de la région. En d'autres termes, lorsqu'on parle du Mali, il ne faut jamais oublier le Sahel.

La stratégie intégrée est axée sur cinq pays clefs du Sahel, qui se trouvent dans la situation la plus précaire, à savoir le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. En ce qui concerne sa mise en œuvre, elle va nécessiter l'adoption d'une démarche innovante qui montre clairement aux populations du Sahel que désormais nous voulons faire les choses autrement. Dans ce contexte, je suis résolument convaincu de la nécessité de nous pencher sur la question de la paix et de la sécurité au Sahel.

Je voudrais à présent développer plus avant cette idée. En ce qui concerne les besoins humanitaires de la région, j'estime que l'effort humanitaire en cours est une réussite, à la vérité je n'ai même jamais vu pareil effort, et qu'il est bien coordonné par le Coordonnateur régional. J'ai rencontré à deux reprises les coordonnateurs résidents présents dans la région, je les ai écoutés et je leur ai clairement dit que j'étais prêt à les aider de quelque manière qu'ils jugent nécessaire pour améliorer l'efficacité de leur action ou éliminer les obstacles qu'ils rencontrent.

Indiscutablement, le Sahel est accablé par une myriade de problèmes de gouvernance et de sécurité. J'ai analysé attentivement la situation ainsi que les acteurs et les difficultés qu'ils rencontrent ou qu'ils ont eux-mêmes créées. Le résultat est que je suis absolument convaincu que le pilier « développement » – un développement qui donne aux habitants du Sahel les moyens de prendre en charge le destin du Sahel – est le meilleur moyen d'asseoir la paix et la sécurité. Il va falloir définir des priorités régionales de développement concrètes et ayant un effet rapide, et ce, en étroite coopération avec les gouvernements de la région, tout en posant les fondements d'un développement durable à long terme. Ces priorités doivent bien entendu s'accompagner de la mobilisation des ressources nécessaires grâce à un mécanisme de coordination innovant capable de surveiller les progrès.

Nous sommes conscients que le succès de tous ces efforts dépendra des avancées en matière de bonne gouvernance et je suis sûr que ces avancées seront au rendez-vous. À cet égard, des efforts redoublés en matière de coopération et des engagements plus énergiques en matière de gouvernance et de sécurité favoriseront un plus grand développement.

Je pense qu'il est extrêmement opportun que je présente cet exposé au Conseil avant le démarrage de la phase de mise en œuvre. Conformément au principe selon lequel c'est aux peuples du Sahel qu'il revient de déterminer quelles sont les solutions à leurs problèmes, un deuxième séminaire, pour donner suite au premier organisé en mars 2013, s'est tenu le 14 juin. Cette fois encore, il a rassemblé des experts de la région et des universitaires spécialisés dans les questions du Sahel.

Nous sommes actuellement en train de traduire les recommandations issues de ce séminaire en projets régionaux concrets, précis et à effet rapide destinés à poser les fondements d'un changement structurel à long terme dans la région. Une fois que ces projets auront été parachevés et que nous aurons consulté les acteurs compétents du système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons l'intention de les présenter aux gouvernements de la région pour discussion et approbation et pour qu'ils s'engagent à participer à la mise en œuvre de stratégies participatives allant de la base vers le haut et destinées à obtenir des résultats concrets.

La mobilisation des ressources pour ces projets sera l'étape cruciale suivante. Chacun est libre de décider comment il y contribuera. Aussi cet effort de mobilisation des ressources suivra-t-il une démarche plus novatrice. Pour cela, il faudra mettre en place un mécanisme qui soit suffisamment souple pour accepter n'importe quelle forme d'assistance, financière ou en nature, les participants fournissant directement l'aide qu'ils ont choisie d'apporter. Ce système nous permettra d'agir vite, mais surtout, il présente l'avantage de pouvoir fonctionner à moindre coût de sorte que l'aide fournie bénéficie essentiellement au Sahel. Compte tenu de ces critères, je recommande d'établir un fonds d'action pour le Sahel, qui fera office de plateforme permettant de garantir que les ressources correspondent aux besoins du Sahel, lesquels seront définis dans le cadre des projets régionaux de développement.

Comme je l'ai dit, les donateurs seront libres de choisir la forme d'assistance qu'ils veulent offrir, et les

populations sahéliennes sauront qui a fourni l'assistance. À cet égard, j'ai entamé des consultations avec la Banque africaine de développement. J'ai également déjà rencontré plusieurs représentants de la Banque mondiale et demain, je dois m'entretenir avec le Président de la Banque mondiale afin d'étudier la possibilité que les deux banques gèrent conjointement ce fond, avec l'appui d'un pool d'autres institutions financières internationales, notamment la Banque islamique de développement, la Banque européenne d'investissement et d'autres, toutes ayant déjà fait savoir qu'elles étaient disposées à participer à cet effort. Parallèlement, un mécanisme de coordination devra être mis en place pour suivre les progrès et veiller à ce qu'aucune ressource ne soit gaspillée par des doubles emplois.

Il s'agit d'un processus tout à fait novateur. Les propositions en matière de développement ont été élaborées par l'Université du Sahel, avec l'appui de l'ONU. Une fois approuvées par les gouvernements des pays de la région, elles formeront le plan de développement. Les principaux secteurs concernés seront l'eau et l'agriculture, les énergies nouvelles, l'énergie solaire décentralisée, les infrastructures de transport et l'infrastructure liée aux soins de santé et à l'éducation.

L'objectif est donc de créer une plateforme de financement gérée par un pool d'institutions internationales spécialisées dans le développement, lui-même coordonné par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et de mettre en place une plateforme de coordination entre les Nations Unies, les banques et les donateurs afin de surveiller le processus.

Je tiens aussi à préciser que la mobilisation des ressources viendra s'ajouter à l'assistance nécessaire

pour les activités humanitaires en cours menées par l'ONU dans la région. Je demande à la communauté des donateurs de maintenir son appui à cet aspect vital de l'action.

Enfin, compte tenu de la nécessité de garantir la viabilité à long terme de cet effort en donnant aux peuples et aux gouvernements du Sahel les moyens qui s'imposent, j'ai recommandé la création d'un institut de recherche sur le développement du Sahel, parce que tous les acteurs vont devoir travailler ensemble, ce qu'ils n'ont jamais fait. Ils ont travaillé à Paris et ailleurs, mais jamais ensemble. Cet institut de recherche sera financé par le fonds d'action pour le Sahel. Il sera installé dans la région. Sa structure administrative et de gestion sera légère et il servira de centre de formation pour créer une expertise locale des problèmes auxquels le Sahel est confronté. Il sera demandé à la communauté des donateurs de détacher des experts sur des questions spécifiques, telles que l'assistance en nature, pour constituer ainsi le corps enseignant et de recherche de l'institut.

En conclusion, je voudrais répéter deux messages. Premièrement, nous ne devons pas oublier le Sahel, sinon nous nous retrouverons face à d'autres situations telles que celle survenue au Mali. Deuxièmement, j'implore la communauté internationale de se montrer aussi généreuse avec le Sahel qu'elle l'a été avec le Mali.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Prodi pour son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 20.